

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BOCAPOLE 17 mars 2020 UNIRC 79-17





UNIRC 79-17

Union Nationale Indépendante de Retraités
ASSEMBLÉE du 17 mars 2020

UNE ASSOCIATION DE SENIORS AU SERVICE DE
TOUS LES RETRAITÉS

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

Régime social des Indépendants



Régime social Agricole

Carsat



Régime social des Salariés



Complémentaire maladie



UNIRC 79-17

Une Association de Seniors au service de tous les retraités

NOS REVENDICATIONS - EN RETRAITE

- ▶ Un maintien des 10% de déduction forfaitaire sur les revenus des retraités qui compensent les impositions de CSG,
- ▶ Une amélioration du taux de réversion des retraites de base, de 54 à 60 % (taux de réversion de la retraite complémentaire) par palier annuel de 2 %, à réaliser sur 3 ans,
- ▶ Une harmonisation des retraites prenant en considération les travailleurs du privé afin qu'ils obtiennent un alignement de leurs retraites et des avantages sociaux égalitaires avec les retraités du public (même âge de départ, validations égales, conditions des réversions identiques),
- ▶ La revalorisation de nos retraites selon l'inflation réelle



UNIRC 79-17

Une Association de Seniors au service de tous les retraités

NOS REVENDICATIONS - SANTÉ

- ▶▶ Une demande pour plus de médecins généralistes et spécialistes au service de la population,
- ▶▶ L'obtention d'un crédit d'impôt aux retraités sur le coût des contrats de complémentaire santé,
- ▶▶ L'obtention d'un crédit d'impôt sur les contrats d'assurance dépendance facultatifs,
- ▶▶ L'obtention que les dépassements tarifaires médicaux soient plafonnés permettant un remboursement intégral par le régime de base et la complémentaire santé,
- ▶▶ Une réorganisation des urgences sanitaires, séparées des urgences à but social.



UNIRC 79-17

Une Association de Seniors au service de tous les retraités

NOS REVENDICATIONS - EN PERTE D'AUTONOMIE

- ▶▶ Demande une prise en charge de la perte d'autonomie par un financement public solidaire ET la reconnaissance du rôle social des aidants familiaux, aidés par des auxiliaires de vie
- ▶▶ Nous rappelons que les retraités imposables participent déjà à la solidarité nationale en finançant la Contribution Additionnelle Solidarité Autonomie (CASA) et la CSG de 1,70 %,
- ▶▶ Réclame un crédit d'impôt pour diminuer le coût de l'hébergement dans les EHPAD et que soient accordés les moyens nécessaires aux EHPAD pour l'embauche d'aides soignantes qui pourraient accorder un peu plus d'humanité aux résidents,